

voient quels immenses services vous nous rendez tous les jours. Que le Tout-Puissant réalise tous leurs vœux pour Vous et pour la paroisse qu'il Vous a confiée. Merci M. le Directeur, merci mille fois. Quel ravissant triomphe vous feront là-haut les anciens adorateurs nocturnes de Notre-Dame, qui vous devront une si large part de leur félicité éternelle. Mais croyez-moi, ne vous hâtez pas trop d'aller jouir de cette ovation. Plus vous vivrez, plus nous serons nombreux et plus seront grandes nos obligations envers Vous.

Que le Dieu qui du fond de son tabernacle, a daigné présider à cette pieuse assemblée veuille nous bénir tous. Oh ! qu'il bénisse tout particulièrement ceux d'entre nous, que dans sa bonté infinie Il appelle tous les mois officiellement et nommément auprès de Lui, dans le silence des nuits. Tel est le vœu qu'en terminant je dépose humblement dans son cœur adorable.

SIMÉON MONDOU.  
Secrétaire.

---

### Jeanne d'Arc à la cathédrale de Rouen.

---

L'antique métropole de Rouen a vu s'accomplir, le dimanche 6 décembre, un événement considérable. Mgr l'Archevêque est monte en chaire à l'issue des vêpres, et, devant Mgr d'Hulst, recteur de l'Université catholique de Paris, le Chapitre métropolitain et le clergé, les membres du Congrès des catholiques de Normandie et une foule immense, a prononcé, pour la première fois, depuis quatre siècles, le panégyrique de Jeanne d'Arc, et formulé son vœu solennel, celui de son clergé et de son peuple, pour la canonisation de l'héroïque et douce libératrice de la France.

Jamais, depuis 1456, Jeanne d'Arc n'a été à pareil honneur dans la cathédrale et dans la ville de Rouen. Ce fut dans la grande salle de l'archevêché de Rouen, le 7 juillet 1456, que fut proclamée la sentence de réhabilitation. Il y avait les juges de la réhabilitation : l'illustre Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims ; Guillaume Chartier, évêque de Paris ; Richard Ollivier de Longueil, ancien chanoine de Rouen, évêque de Coutances ; Jean Bréhal, docteur en théologie, prieur des Dominicains de Paris, inquisiteur général de la Foi pour la France ; Jean Le Fèvre, évêque de Démétriade, auxiliaire (ou suffragant, comme on disait alors) de l'archevêque de Rouen Guillaume d'Estouteville, les chanoines de Rouen. La sentence rendue, une procession générale de toutes les paroisses de la ville se rendit sur la place du cimetière Saint-Ouen, et, le lendemain, sur le lieu du supplice de la sainte victime, au Vieux-Marché. A cette occasion, un sermon solennel fut prononcé en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Depuis, nous ne voyons pas qu'en aucune circonstance on ait fait à Rouen, dans la cathédrale, le panégyrique de Jeanne.